Dépenses dans le domaine vétérinaire: lutte contre l'influenza aviaire, participation financière de la Communauté (modif. décision 90 /424/CEE)

2005/0063(CNS) - 19/09/2005

Le Conseil a pris note des informations que la Commission lui a fournies au sujet de la grippe aviaire ainsi que de l'initiative américaine intitulée "Partenariat international sur la grippe aviaire et pandémique". La présidence a l'intention de revenir sur cette question lors d'une des prochaines sessions du Conseil, en se fondant notamment sur les travaux des instances préparatoires du Conseil concernant la proposition de directive du Conseil relative à des mesures communautaires de lutte contre la grippe aviaire présentée par la Commission. Elle rappelle l'objectif qu'elle s'est fixé de dégager un accord sur la proposition de la Commission dès que le Parlement européen aura rendu son avis (au plus tard en décembre).